

Réf: Dossier N° 037123

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EPV LA CLAIRIERE 1 »

Siège social Abidjan, Abobo, aboboté, Lot 2008, Ilot 171

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 09/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPV LA CLAIRIERE 1 »

Objet : - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

- ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, et commerciales, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, aboboté, Lot 2008, Ilot 171

Dirigeant(s) : M SANOGO YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04023 du 16/09/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25971/GTCA/RC/2021 du 16/09/2021

